

Financement

Durant la phase pilote, **aucune participation ne sera demandée aux structures de loisirs qui font appel aux prestations du dispositif Passerelle Loisirs.**

Participation au projet pilote

Les prestations du dispositif pilote étant prévues pour un collectif limité de bénéficiaires et de structures de loisirs, nous vous remercions de nous contacter pour connaître les disponibilités.

Renseignements & informations

Contactez-nous par email ou téléphone pour nous faire part de votre intérêt à rejoindre le collectif de structures de loisirs de la phase pilote :

Fondation Coup d'Pouce

Avenue de la Chablière 4

1004 Lausanne

021 323 41 39

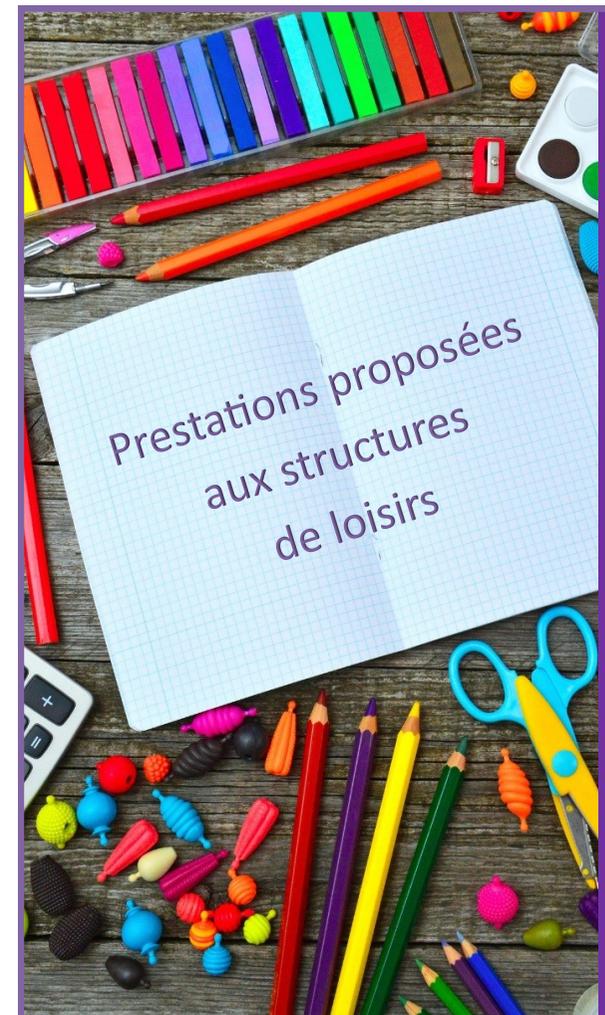
loisirsinclusifs@coupdepouce.ch

www.coupdepouce.ch

Objectifs du projet pilote

- Sensibiliser les structures ordinaires à l'accueil d'une personne avec une déficience.
- Renforcer et soutenir le personnel d'une structure de loisirs ordinaires qui souhaite accueillir une personne mineure ou majeure avec une déficience.
- Construire un partenariat avec le bénéficiaire, ses proches et les professionnels concernés par la promotion et la réalisation des programmes de loisirs proposés.
- Contribuer à l'inclusion des personnes avec une déficience au sein des structures de loisirs ordinaires et favoriser leur intégration sociale.
- Être à l'écoute des désirs et des aspirations des personnes avec une déficience et favoriser leur participation sociale.
- Soutenir la socialisation des personnes avec une déficience en aidant au développement de compétences sociales.
- Contribuer à la relève des familles et des fratries.
- Tester et évaluer le dispositif proposé, en vue de sa consolidation et son extension dès 2020, sous réserve des décisions de l'Etat.

En partenariat avec :



« Nous contribuons à une société plus inclusive »

Projet pilote



Passerelle loisirs, c'est...

Il s'agit d'un dispositif pilote qui permet à toute personne avec une déficience, vivant à domicile, de réaliser des activités de loisirs en milieu ordinaire, accompagnée par un-e collaborateur-trice de la Fondation Coup d'Pouce.

Les prestations de Passerelle Loisirs sont proposées par notre Fondation, en partenariat avec :

- les structures de loisirs ordinaires ouvertes à l'accueil des personnes avec une déficience.
- le Département de la santé et de l'action sociale de l'Etat de Vaud.

Qui sommes-nous ?

La Fondation Coup d'Pouce est active depuis 20 ans dans l'accompagnement durant les loisirs d'enfants et d'adultes avec une déficience.

Après une première phase de test les prestations de Passerelle Loisirs ont été ajustées au plus près des besoins des bénéficiaires, de leurs proches et des structures de loisirs.

Sur mandat de l'Etat, une phase pilote de deux ans du dispositif Passerelle Loisirs s'ouvre jusqu'à la fin 2019.

A qui s'adresse cette prestation ?

Passerelle Loisirs s'adresse aux structures de loisirs ordinaires du canton de Vaud, reconnues au niveau communal ou cantonal ouvertes à :

- l'accueil de personnes avec une déficience*, âgées entre 6 et 25 ans.
- l'accueil et l'intégration au sein de leur équipe, d'un-e collaborateur-trice de la Fondation, pour permettre au bénéficiaire de réaliser une activité de loisir et vivre une expérience en groupe, en milieu ordinaire.
- intégrer le réseau de structures de loisirs inclusifs, partenaires de la Fondation Coup d'Pouce.

** déficience physique, mentale, sensorielle, cognitive ou psychique, un polyhandicap ou un trouble invalidant*

Nos prestations

- **Une sensibilisation à l'accueil** d'une personne avec une déficience.
- **La mise à disposition d'un-e collaborateur-trice** dûment expérimenté-e, en qualité de ressource supplémentaire à votre équipe.
- **Une collaboration au soutien et au suivi du bénéficiaire et du groupe**, tout au long de l'accueil et de l'activité.
- **Une participation à l'évaluation des prestations** de Passerelle Loisirs.

Comment ça marche ?

Vous souhaitez accueillir une personne avec des besoins particuliers au sein de votre structure de loisirs et devenir partenaire de la Fondation Coup d'Pouce ? Voici les étapes :

- **Sollicitez une rencontre** avec un-e coordinateur-trice de la Fondation pour échanger sur les besoins de votre structure.
- **Demandez une sensibilisation** à l'accueil de personnes avec une déficience, selon les modalités souhaitées par votre structure et vos équipes.
- **Examinez les conditions de collaboration proposées** et en cas d'intérêt, **signez un accord de collaboration** avec notre Fondation durant la phase pilote.
- **Intégrez le réseau des structures de loisirs inclusifs** partenaires de notre Fondation, afin de pouvoir accueillir nos bénéficiaires.
- **Intégrez la base de données** des activités de loisirs inclusifs proposées à nos bénéficiaires, via notre site internet :

www.coupdepouce.ch

Sur ces bases :

- nos bénéficiaires pourront examiner votre offre d'activités de loisirs.
- nous pourrons tester et évaluer ensemble, leur accueil et notre collaboration durant la phase pilote.